

École doctorale l'Université Citoyenne
Deuxième session
Élite(s), Citoyenneté et Contre-pouvoir
Encadrement : Mouldi Guessoumi et Rim Aissa

L'École Doctorale de l'Université Citoyenne, en partenariat avec le Bureau de Coopération Académique de la Fondation Rosa Luxembourg en Tunisie, annonce l'ouverture de la deuxième session intitulée « *Élite(s), Citoyenneté et Contre-pouvoir* ».

L'École Doctorale se propose de renforcer les capacités des chercheuses et chercheurs des universités tunisiennes dans le domaine des sciences humaines et sociales dans une perspective pluridisciplinaire et selon une approche synergique entre différentes disciplines, et ce en privilégiant les thématiques et les recherches constructives et engagées.

I. Thème de la session

Il est à noter que la citoyenneté au sens global représente le cadre dans lequel se forment les traits de la construction démocratique. La citoyenneté et la démocratie ont ainsi un rapport conditionnel avec le rôle vital que doivent jouer les élites. Toutefois, la réalité politique en Tunisie, s'étalant sur près d'un siècle, démontre le confinement de l'élite à sa position technique, opérant dans le cadre du pouvoir au sens général. Ce dernier combine l'autorité du système sociétal et le pouvoir fondé sur l'État, plus que de renforcer son rôle intellectuel dans l'espace du contre-pouvoir et son implication dans l'espace public dans lequel les fondements de la citoyenneté sont construits sur une logique d'équilibre entre les principes de droits universels et les devoirs globaux.

Ce paradoxe pose la question de la faiblesse de la présence historique de l'intellectuel organique qui met sa pensée progressiste au service des causes de sa société. Ce qui s'est traduit par la faible "circulation des élites" et son incapacité à poursuivre sa succession effective face aux enjeux renouvelés de la citoyenneté, sauf de manière ténue et dans des cas exceptionnels. Nul doute que l'interruption de la voie transitionnelle vers la construction de la démocratie en est-il la preuve, et stimule-t-il la réflexion sur le triangle élites, citoyenneté et contre-pouvoir. Cet axe est digne d'être un sujet de considération et de réflexion lors de la deuxième session de l'Ecole Doctorale de l'Université de la Citoyenneté.

II. Activités

- Organisation de **cours magistraux et pluridisciplinaires** au profit des chercheuses et chercheurs dans le domaine des sciences humaines et sociales, et ce en prenant en considération les besoins de leurs projets de recherche doctorale, en mettant l'accent sur les exigences méthodologiques et théoriques afin de renforcer le caractère scientifique de la recherche ciblée.
- Organisation de rencontres-débats avec d'éminents intellectuel.les.
- Organisation d'ateliers de formation en communication et prise de parole en public.
- Accompagnement des chercheuses et chercheurs pour développer leurs capacités et acquérir **les principes de rédaction d'articles scientifiques publiables** et ce afin d'enrichir leur parcours scientifique.

III. Objectifs

- Contribuer à l'acquisition **des compétences dans la construction du discours scientifique** des chercheuses et chercheurs
- Construire un terrain de communication interactif entre les chercheuses et chercheurs et ce sur la base de l'interdisciplinarité des spécialités et le bénéfice mutuel entre eux, ainsi que le renforcement des liens de valeurs

et de connaissance entre eux, et ce dans le respect des principes de la communauté scientifique et des standards académiques.

- Créer une dynamique de convergence systématique et épistémologique dans le but d'élaborer la capacité d'aborder les sujets de recherche selon des approches multiples qui transcendent les clivages entre elles et se fondent en un système de savoir unique dans lequel les disciplines des sciences humaines et sociales seront entrelacées.
- Publier un ouvrage collectif sous la tutelle, l'arbitrage et l'évaluation du Comité Scientifique, tirant profit des activités menées suivant les principes et objectifs proposés.

IV. Points focaux de la deuxième session

Selon le principal focus de la session de 2023 sur les élites, la citoyenneté et le contre-pouvoir, les thèmes des séances et activités seront réparties comme suit :

- ✓ L'élite(s) et la citoyenneté entre pouvoir et contre-pouvoir.
- ✓ Une crise de paradigme ou une crise d'expérience ?
- ✓ Les alternatives démocratiques possibles selon les normes de la citoyenneté.
- ✓ Les différents acteurs face aux besoins de la démocratie et aux exigences de l'universalisme.
- ✓ Les valeurs démocratiques face aux spécificités culturelles.
- ✓ Les conséquences de la crise sur l'individualité et la citoyenneté.

V. Conducteur de formation

Compte tenu de la multiplicité des axes de recherche et du caractère pluridisciplinaire du programme de l'Ecole Doctorale, la consultation des intervenant.e.s est nécessaire afin de les impliquer dans le diagnostic, l'ajustement des besoins et l'élaboration d'un plan d'orientation adapté à leurs besoins

de formation. Cela nécessite un processus participatif et interactif qui respecte les étapes suivantes :

- Etablir un plan de mise en œuvre suivant un calendrier qui s'étend de début février jusqu'à fin juin 2023, en tenant compte du nombre d'ateliers de formation et de journées d'étude et en accordant la priorité aux recherches et problématiques identifiées par les intervenant.e.s.
- Rédaction d'un rapport d'auto-évaluation par participant(e) comprenant une compilation générale des résultats de la formation, du suivi et de l'accompagnement.
- Elaboration d'un article scientifique individuel pour chaque participant(e) afin que chacun en bénéficie dans son parcours scientifique, mais également pour appliquer les acquis de sa participation à l'école doctorale.
- Publication d'un ouvrage collectif reprenant les articles acceptés et portant le titre de la session en cours de l'Ecole Doctorale de l'Universitaire Citoyenneté.

VI. Dossier de candidature

- Attestation d'inscription en cycle doctoral dans une université tunisienne (ou un justificatif dans le cas où l'attestation d'inscription n'a pas encore été obtenue en première année de doctorat)
- Curriculum vitae suivant l'ordre chronologique
- Lettre de motivation
- Présentation du projet de recherche doctorale (aux alentours de 500 mots).

VII. Critères d'admission et grille d'évaluation des dossiers de candidature

- Rapport du projet de thèse aux centres d'intérêt du sujet de la session (5 points).
- Engagement du candidat via le projet de doctorat, le curriculum vitae (CV) et la lettre de motivation (5 points).

- Bonne présentation du résumé du projet doctoral, clarté, cohérence des idées et intégration de ses éléments (4 points).
- Curriculum vitae et richesse de l'expérience académique et citoyenne (4 points).
- Bonne présentation du dossier (2 points).

VIII. Notez bien :

Capacité d'accueil pour la deuxième session : 25 participant.e.s.

Date limite d'envoi des candidatures : 31 décembre 2022.

Le dossier au format PDF doit être déposé à l'adresse suivante :
rim.aissa@rosalux.org

Date limite pour aviser les candidat.e.s accepté.e.s : 16 janvier 2023.